

Compte rendu de l'enquête de la Commission Collège

Une enquête a été lancée sur le site de l'APMEP, en septembre dernier, afin de rapporter l'expression des collègues du Collège sur le projet de socle commun et préparer la conférence sur l'évaluation des élèves.

Une centaine de collègues ont répondu aux questionnaires, soit individuellement soit collectivement. On note aussi qu'environ un tiers des collègues qui ont répondu ne sont pas adhérents à l'APMEP.

- **Le conseil école-collège :**

Un conseil école-collège est déjà en place dans les trois quarts des établissements. Les écoles du secteur y sont représentées à 75%.

Dans ces conseils il y a autant de professeurs des écoles que de professeurs du secondaire. Les conseils sont présidés soit par le principal du collège soit par un IEN dans la majorité des cas, et ils se réunissent en moyenne 2,2 fois par an.

Les professeurs signalent, à 85%, qu'ils avaient déjà, avant la création de ce conseil des contacts avec les enseignants du primaire.

Les divers sujets abordés pendant ces conseils sont :

- Les échanges d'informations sur les élèves entrant au collège (75%) : cas d'élèves à besoins très particuliers, palier 2 non validé, mise en place de PPRE passerelle, constitution des classes de sixième...

- Échanges autour des pratiques des enseignants du collège et du primaire (70%) : mise en commun des compétences évaluées, projets communs, méthodologie, observations mutuelles...

- Actions de coopération sur les activités d'apprentissage (50%) : de nombreuses initiatives sont évoquées (défis, échanges d'heures, jeux...).

- Actions de coopération sur des projets pédagogiques (75%) : là encore, on observe une grande richesse dans la variété des projets évoqués : maths (rallyes, jeux), musique (chorales), anglais, histoire et géographie, SVT, français (correspondances, théâtre, poésie, lecture), histoire des sciences, des arts, EPS, activités autour du vivre ensemble, l'estime de soi, être « élève », civisme...

Par contre seulement 20% de ces conseils sont le lieu d'une harmonisation de l'évaluation.

Quant à savoir si le conseil école-collège remplit sa mission de renforcer la continuité entre le premier et le second degré, les avis sont partagés.

La moitié des collègues pensent que non, les liens existaient déjà ou bien il remplit son rôle de manière trop insuffisante souvent par manque de temps, de moyens ou de volonté.

A contrario, l'autre moitié pense que c'est une structure qui va harmoniser, par le rapprochement progressif des enseignants, les pratiques et progressivement mettre en route des projets qui ne dépendront plus de la bonne volonté des uns ou des autres.

Seulement un quart des collègues interrogés ont été associés à la rédaction du bilan des actions, et ce bilan n'a été présenté au CA que dans 35% des cas.

- **Le socle commun :**

Résumé : De l'analyse de cette enquête il ressort que, les professeurs de Collège ont consacré beaucoup de temps et d'énergie à essayer de mettre en place le socle de 2006. Ils se sont épuisés à mettre celui-ci en cohérence avec les programmes et ce, avec bien peu de cadrage de la part de l'Institution. Alors aujourd'hui, ils regardent ce nouveau texte avec circonspection, ils demandent à voir ...

... à voir les programmes qui seront conçus prochainement, les moyens qui seront déployés pour accompagner les équipes et la volonté institutionnelle, les ressources qui seront disponibles.

... à voir les décisions qui seront prises concernant l'évaluation ...

... à voir les dispositifs qui seront mis en place pour permettre à tous les élèves d'acquérir ce socle qui reste semble-t-il ambitieux.

État des lieux :

Depuis la rentrée 2010, l'application LPC qui permet aux enseignants de valider les compétences du socle commun est mise en place dans 80% des établissements.

C'est le principal du collège qui le renseigne dans un tiers des cas, l'équipe des professeurs (plutôt ceux de troisième) dans un autre tiers, le dernier tiers se partage entre le professeur principal de troisième ou le refus de renseigner le LPC.

Un tiers des réponses indique que les élèves n'ont pas entendu parler du socle commun, et dans la moitié des cas il n'est pas présenté aux parents. Lorsqu'il est présenté aux parents cela se fait majoritairement lors de la réunion de rentrée de troisième.

La moitié des collègues rencontrent des difficultés autour de la validation du socle et les deux tiers sur sa mise en œuvre, avec le sentiment que le socle n'est pas accessible à tous les élèves.

Les motifs évoqués principalement sont : des compétences trop floues et difficiles à relier aux programmes ; le niveau de maîtrise attendu pour chaque compétence n'est pas suffisamment défini ; les avis se partagent entre trop d'items à enseigner ou pas assez ; c'est trop complexe à mettre en œuvre pour le professeur, à comprendre pour les familles et les élèves et l'organisation est ressentie comme confuse ; les ambitions du socle sont démesurées pour certains élèves.

De plus il n'y a pas de dispositif d'accompagnement des élèves de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} pour les élèves en difficulté.

On note que dans 90% des établissements il n'existe pas de pilotage soutenu de la mise en œuvre du socle ou de sa validation.

Les compétences du socle sont évaluées pour les deux tiers des réponses en 3^{ème}, sinon en général à tous les niveaux, mais il existe des cas particuliers (interdit avant la 4^{ème}, refus).

Les supports utilisés pour évaluer le socle sont divers : soit numériques (Sacoche, Pronote, Arena, évaloscope) soit ce sont des grilles papier élaborées par les équipes pédagogiques ou chaque professeur.

Le point sur le niveau de maîtrise des compétences n'est jamais fait avec les élèves dans plus d'un tiers des cas, le reste se partage autour d'une fois par trimestre ou moins.

Le projet de nouveau socle commun de connaissances, de compétences et de culture (qui remplacera le texte de loi de 2006) :

Les trois quarts des collègues ont le sentiment que ce nouveau texte ne permet pas une meilleure appréhension des objectifs du socle commun.

Nombre de collègues expriment leur lassitude vis à vis d'un texte qu'ils estiment toujours confus et vague et dont ils ne voient pas l'utilisation concrète. Ils se sont épuisés pendant des années avec l'ancienne version.

A contrario, d'autres collègues y voient une cohérence et une ambition intéressante, à condition que les programmes suivent et ils précisent qu'il est indispensable de fournir des documents d'accompagnement, de former les équipes, de donner des indicateurs de réussite.

Le volet évaluation a été apprécié, il demande à être enrichi et il est impératif de résoudre le problème de la double évaluation.

La mise en œuvre de ce nouveau socle demandera un temps important de concertation des équipes pédagogiques qui doit être pris en considération dans le service des enseignants.

La répartition en cinq domaines ne convainc pas un grand nombre de collègues qui n'y voient pas plus de clarté, des compétences utopiques et qui s'inquiètent de la place de leur discipline dans cette organisation.

Mais les avis sont partagés, d'autres collègues voient dans la transversalité des domaines une manière de mieux appréhender les compétences en elles mêmes. Le fait de rendre plus visible la participation des différentes matières dans chaque domaine favorisera les échanges et la validation. Il faudra rester vigilant sur les moyens de mise en œuvre.

En ce qui concerne la place des mathématiques dans cette répartition, certains collègues ont du mal à retrouver où se situe leur discipline dans différents domaines. Là encore les avis sont très partagés, d'autres collègues voient les mathématiques dans les cinq domaines de manière très significative ; peut-être leur place mériterait-elle d'être plus détaillée dans les domaines 3 et 5.

• Le volet évaluation :

Résumé : Il ressort des réponses concernant le projet de socle l'importance de donner à l'évaluation un statut clair et bien défini, que l'évaluation doit être positive et évolutive, pourquoi différencier l'évaluation du socle et celle des acquis du programme, ne pourrait-on abandonner progressivement la note ?

Il est souhaité la recherche d'une procédure simple et cohérente pour évaluer. Il ne faut pas perdre de vue la mise en œuvre pratique et la diffusion de ressources exploitables.

Des collègues demandent de rester vigilant à tout ce qui concerne le jugement de la personne qu'est l'élève, ils s'interrogent aussi sur la définition d'un « niveau au moins suffisant ».

Par ailleurs il apparaît une grande disparité dans les pratiques actuelles d'évaluation.

Un tiers des collègues est favorable à l'abandon de la note chiffrée et un tiers est favorable au maintien des notes uniquement. Par contre ils sont majoritairement défavorables à la conversion d'indicateurs de compétences en notes.

Les résultats de l'enquête :

Parmi les réponses parvenues, 90% des collègues utilisent la notation chiffrée et 10% l'évaluation par compétences. Cette dernière se pratique plutôt en 6^{ème} et en 5^{ème} (parfois exclusivement).

Différents types de travaux (diagnostics, formatifs ou sommatifs) sont évalués :

- Mini tests : calcul mental, interrogation rapide...
- Contrôle/bilan : en fin de séquence
- Devoirs maison : qui posent problème à être notés.
- TP informatique
- Travaux de groupes
- Oral
- Tâches complexes : liées au socle et évaluées par compétences.
- Narration de recherche

Ces travaux sont pour moitié, tous notés, pour moitié partiellement notés. Leur fréquence est majoritairement de 7 à 10 par trimestre.

L'oral est évalué par un tiers des collègues ayant répondu, avec des dispositifs très variés.

Un peu plus d'un tiers des collègues ont mis en place un dispositif pour suivre les « progrès » de leurs élèves (grilles, Sacoche, autoévaluation, appréciations).

- **Comment l'évaluation peut-elle être au service des apprentissages des élèves et participer à leurs progrès ?**

- ❖ **Si elle est suivie d'une remédiation** : (12 réponses en ce sens)
Le mot exact de remédiation apparaît dans six réponses, dans les autres, il est clairement exprimé le fait de retravailler ce qui est apparu comme raté lors de l'évaluation, soit en correction collective soit une fois en faisant référence à un plan de travail personnalisé.
- ❖ **si elle permet à l'élève de se situer** : (11 réponses en ce sens)
Il faut que la note soit une sorte de curseur qui permette à l'élève de savoir où il en est de ses réussites, difficultés, apprentissages...
- ❖ **si elle permet de « mesurer » les progrès**
- ❖ **si la note n'est pas figée** : (6 réponses en ce sens)
Volonté au travers des réponses de redonner la possibilité de repasser l'évaluation après avoir retravaillé la notion. Changer le statut de l'erreur, qui doit évoluer de sanction (perte de point) à sujet à retravailler (points à gagner).
- ❖ **si elle est formative** : (5 réponses en ce sens)
Evaluation formative est citée quatre fois et dans la dernière réponse elle est clairement décrite avec ses feedbacks pour l'élève (se situer / acquis) et pour le prof (modification éventuelle de la suite de la séquence)
- ❖ **si les critères sont explicites** : (4 réponses en ce sens) qui parlent d'explicitier des attendus, objectifs personnalisés ou non.
- ❖ **Si elle permet d'effectuer un contrôle des acquis** : (4 réponses en ce sens)
- ❖ **La note ou les compétences** : deux réponses demandent l'abandon de la note chiffrée, deux autres une évaluation par compétence et une dernière met en avant que la note en elle-même est une motivation.
- ❖ **Réponses orphelines** : évaluation par contrat de confiance (Antibi), évaluation positive, réduction du temps consacré à l'évaluation, arrêter de jouer le jeu du classement par les notes.

- **Comment rendre compte aux familles des progrès des élèves ?**

Tout d'abord, une réponse mentionne que le mot « progrès » est gênant et qu'il s'agit plutôt de suivre l'évolution de l'élève.

L'ensemble des réponses peut être trié en deux axes :

AXE 1 : Celles qui évoquent les moyens et outils pratiques pour informer les parents et entrer en relation avec eux.

AXE 2 : Celles qui évoquent le contenu à leur communiquer et la forme sous laquelle leur présenter l'évolution des apprentissages de leur enfant.

AXE 1 : Les moyens de communication

- Utilisation des outils numériques : utilisation régulière de Pronote pour communiquer les notes, développer des plateformes numériques d'échange, Sacoche pour un état des lieux des compétences acquises.
- Rencontres parents/professeurs plus régulières
- Edition de bulletin bilan en fin de trimestre sur les compétences acquises.
- Détailler sur chaque copie les compétences acquises.
- Signifier en début d'année les attentes dans chaque matière de façon simple concise et complète.

AXE 2 : La forme

- Tout le monde s'accorde à dire qu'une note seule n'indique pas vraiment les progrès de l'élève.
- Mais la formulation des items de compétence doit être claire et simple pour une bonne compréhension des parents.
- Utilisation de grille de compétences qui pourraient être complétées de façon transversale.
- Une appréciation qui accompagne chaque note sur les évaluations des élèves.
- Un code de couleur comme à l'école primaire.

• Quelle place et quelle forme de la notation dans l'évaluation des élèves ?

➤ La place

Les avis sont très partagés : place prépondérante(2), importante, réduite, aucune place (qu'à la fin du collège), à minorer (3) (ce n'est pas l'enjeu de l'école), regarder plutôt les progrès, valider des acquis.

➤ La forme

Notation chiffrée (majorité des réponses)

Avantages	Désavantages	Remarques
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Indicateur, repère ponctuel chiffré ❖ Complète les compétences ❖ Rassurance ❖ On peut se rattraper ❖ Travail + sérieux des élèves ❖ + pratique (technique) ❖ Classement de la performance ❖ habitude ❖ rapide ❖ Modulable (barème) ❖ Communication aux familles donnant un niveau atteint ❖ Notation conçue pour encourager 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Sanction pour les élèves en difficultés ❖ Notes déconnectées les unes des autres 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Accompagnée, modulée d'un commentaire ❖ la note doit pouvoir évoluer ❖ individuelle ❖ anonyme ❖ Les élèves ne doivent pas s'attacher à la note ❖ Note par contrat de confiance. ❖ ne rien changer ❖ Toute compétence est convertible en note

Notation par Compétences

- ❖ La seule qui a du sens si livret bien conçu
- ❖ Cahier de compétences à acquérir
- ❖ Evaluer simplement des compétences
- Pas de notes

Autres formes (souvent peu précises)

- ❖ Tests en début et en fin de formation
- ❖ Académique, devoir avec objectifs identifiés
- ❖ Cela dépend de la classe
- ❖ Indicateurs colorés pour les évaluations formatives notes pour les évaluations sommatives
- ❖ Non chiffrée et régulière
- ❖ abandon de la note

• **Quels doivent être les moments de l'évaluation dans les parcours des élèves ?**

49 réponses : voici les points qui ont été évoqués, avec parfois quelques commentaires.

Les différents moments

- En cours et en fin d'apprentissage : **6**
- En amont, en cours et en fin d'apprentissage : **8**
- À tout moment, en continu : **6** (pour éviter le stress : 1 fois)
- En fin de chapitre (de cycle) : **3**

La régularité

- La régularité apparaît très souvent : **14**
Quelques commentaires : pour pouvoir rattraper une évaluation ratée, avec des bilans, sur le « mode » compétences.

La fréquence

- souvent : **9** (mise en confiance, ne pas voir l'évaluation comme une sanction, motiver un travail régulier et approfondi, donner du temps, droit à l'erreur).
- pas trop souvent : **4** (l'évaluation ne doit pas être envahissante pour l'enseignant).

Une évaluation qui tient compte des acquisitions et des progrès des élèves : 9

on évalue plusieurs fois la même notion, on attend que les élèves soient prêts, évaluation différenciée.

Remarques :

- La fréquence de l'évaluation varie de 2 à 3 fois par an (la moins fréquente signalée) à une évaluation quotidienne (la plus fréquente)
- Trois personnes ont indiqué ne pas pouvoir répondre à cette question qui n'est pas assez précise.

• **Comment mobiliser les évaluations dans la détermination des parcours des élèves, leurs choix d'orientation et les procédures d'affectation ?**

Quelques réponses hors sujet, des généralités sur : l'orientation, les lycées pro, l'apprentissage.

Sinon, on peut noter 3 points qui reviennent souvent :

- ❖ Les grilles de compétences ne suffisent pas, il faudrait accentuer le dialogue élèves/parents/profs/cop
- ❖ Par rapport aux filières :
 - définir les niveaux d'objectifs à atteindre.
 - mettre des coefficients aux matières pour chaque filière souhaitée.
- ❖ Les évaluations ne doivent pas bloquer l'élève mais le guider.